

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 avril 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQAM représentée par M. BERTHIER), Mme AVENA (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 28 mars 2017

Délibération n° : 18-2017

Objet : Aides facultatives - Secteur social général et gérontologique
Compte rendu des mois de janvier et février 2017

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

↳ Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :
- **15 710,88 €** pour le mois de janvier 2017 (15 161,31 € en janvier 2016),
- **21 863,69 €** pour le mois de février 2017 (12 570,65 € en février 2016).

↳ Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :
- **4 675,31 €** pour le mois de janvier 2017 (4 885,43 € en janvier 2016),
- **4 516,26 €** pour le mois de février 2017 (5 733,69 € en février 2016).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Interventions sociales : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

12 AVR. 2017



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE



PUBLIÉ LE - 5 AVR. 2017